

PROFIL, PARCOURS ET RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN FORMATION POST-OBLIGATOIRE

Dans le canton de Vaud, la répartition des élèves dans les filières de formation post-obligatoire, soit le degré secondaire II, laisse apparaître des différences de genre, de statut migratoire et d'origine sociale. La première année de formation post-obligatoire constitue une étape charnière dans le parcours des jeunes: les échecs et réorientations y sont en effet plus nombreux qu'au terme de la deuxième année. Parmi les élèves entrés au degré secondaire II en 2011, 85 % ont obtenu leur diplôme cinq ans plus tard. Si trois élèves sur cinq l'ont obtenu dans la durée normale de la formation, près d'un quart ont au moins une année de retard et 8 % sont toujours en formation.

A la fin de la scolarité obligatoire, les élèves sont soumis à des choix importants. Les filières de formation, qu'elles soient professionnelles ou générales, ouvrent des perspectives différentes et influencent les possibilités ultérieures de formation ainsi que l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Les filières professionnelles comprennent les formations initiales (apprentissage), qui aboutissent au certificat fédéral de capacité (CFC) en trois ou quatre ans ou à l'attestation de formation professionnelle (AFP) en deux ans. Les filières générales incluent l'école de maturité et l'école de culture générale.

Les apprentissages permettent d'apprendre un métier et de s'insérer directement sur le marché du travail. Les titulaires d'un CFC peuvent éventuellement continuer leur formation avec une maturité professionnelle puis poursuivre dans une haute école spécialisée. Les formations professionnelles supérieures leur sont également ouvertes. L'école de maturité donne quant à elle accès aux hautes écoles universitaires, alors que l'école de culture générale est destinée aux jeunes qui vont

poursuivre leurs études dans les domaines de la santé, de l'enseignement, du travail social et des arts au sein d'une haute école spécialisée.

La répartition des élèves dans les filières de formation, tout comme leur transition à la fin de la 1^{re} année du degré secondaire II, est influencée par leurs caractéristiques personnelles comme le sexe, la nationalité, le statut migratoire ou l'origine sociale.

JEUNES DU SECONDAIRE II: 63 % EN APPRENTISSAGE

Au début de l'année scolaire 2014-2015, 30 900 élèves sont engagés dans une formation du degré secondaire II dans le canton de Vaud. La majorité suit une formation professionnelle initiale: six sur dix préparent un CFC et 3 % une AFP. L'école de maturité accueille 28 % des élèves et l'école de culture générale 8 %.

Les filières du secondaire II comptent un plus grand nombre de garçons. Cela est dû à une présence masculine plus importante dans les formations professionnelles initiales, qui concentrent le plus grand nombre d'élèves. Ainsi, les garçons com-

1-3 Profil, parcours et réussite des élèves en formation post-obligatoire

4 Un tiers d'ordures ménagères en moins depuis 2010
» www.stat.vd.ch/dechets

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.–

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Léna Pasche

Rédaction: Hugo Mabillard (HM),
Sylviane Brandt (SB)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

posent respectivement 59 % et 68 % des effectifs en CFC et en AFP, alors que les formations générales sont majoritairement fréquentées par des filles : 54 % à l'école de maturité et 70 % à l'école de culture générale [T1].

LA NATIONALITÉ PLUS DÉTERMINANTE QUE LE LIEU DE NAISSANCE

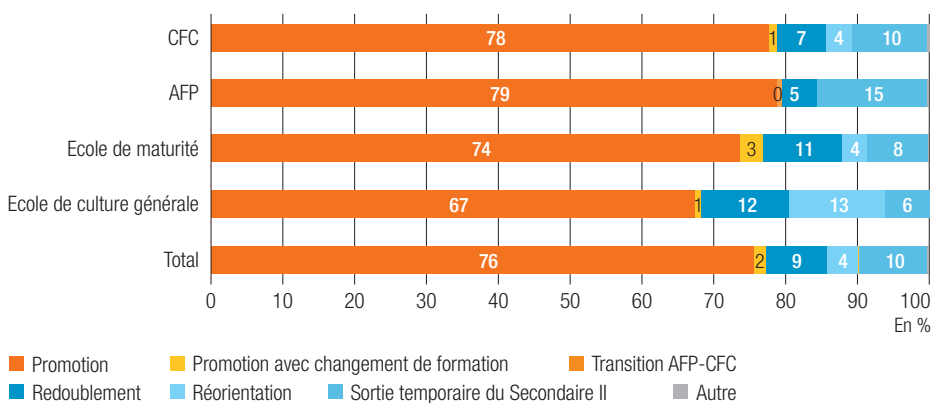
La nationalité des jeunes, plus encore que leur lieu de naissance, semble influencer les possibilités de formation qui s'ouvrent à eux. Les Suisses, qu'ils soient nés en Suisse ou à l'étranger, sont plus fortement représentés à l'école de maturité (respectivement 31 % et 28 %) que les élèves étrangers (21 % tant pour ceux nés en Suisse que pour ceux nés à l'étranger) [T1]. Quant aux étrangers, ils sont surreprésentés dans les formations professionnelles. Alors que les apprentis CFC totalisent 61 % des effectifs du degré secondaire II, les jeunes étrangers nés à l'étranger sont 65 % à suivre une formation CFC et les étrangers nés en Suisse 66 % (respectivement 61 % et 59 % pour les jeunes Suisses). Cette forte proportion d'étrangers se retrouve aussi dans les formations AFP : alors que ces formations accueillent 3 % des élèves du secondaire II, 7 % des jeunes étrangers nés à l'étranger et 4 % des étrangers nés en Suisse suivent cette voie. On ne compte que 3 % de Suisses nés à l'étranger et 2 % de Suisses nés en Suisse dans cette filière.

LES JEUNES MARCHENT SUR LES TRACES DE LEURS PARENTS

L'origine sociale est un concept complexe et pluridimensionnel. Le niveau de formation le plus élevé des parents rend compte en partie de cette notion. Sur l'ensemble des élèves du degré secondaire II, 19 % proviennent d'un ménage dont aucun des parents n'est allé au-delà de la scolarité obligatoire, 38 % ont au moins un des deux parents qui a achevé une formation du degré secondaire II et le plus grand nombre (43 %) a au moins un des deux parents titulaires d'un diplôme du degré tertiaire [T1].

Les différences sont très marquées selon la filière suivie : les élèves de l'école de maturité ont plus fréquemment un parent diplômé du degré tertiaire (68 %) que les élèves

[F1] TRANSITION DES ÉLÈVES DE 1^{re} ANNÉE SELON LA FILIÈRE, VAUD, 2014-2015



[T1] ÉLÈVES DU DEGRÉ SECONDAIRE II, VAUD, 2014-2015

	Total	CFC	AFP	Ecole maturité	Ecole culture générale
Total	30 923	18 741	879	8 810	2 493
dont en 1 ^{re} année	10 854	6 134	435	3 340	945
Sexe (en %)					
Filles	47,1	41,3	31,9	54,5	69,6
Garçons	52,9	58,7	68,2	45,6	30,4
Statut migratoire (en %)					
Suisses nés en Suisse	100,0	59,4	1,9	30,6	8,1
Etrangers nés en Suisse	100,0	65,6	4,2	21,0	9,2
Suisses nés à l'étranger	100,0	60,7	3,5	28,0	7,9
Etrangers nés à l'étranger	100,0	65,0	6,6	20,9	7,5
Niveau de formation du ménage (en %)					
Scolarité obligatoire	19,3	23,8	47,4	8,1	22,4
Degré secondaire II	37,9	45,4	33,4	24,3	38,0
Degré tertiaire	42,9	30,8	19,2	67,6	39,6

de l'école de culture générale (40 %) et les apprentis CFC (31 %). A l'inverse, les apprentis (24 % en CFC et 47 % en AFP) et les jeunes de l'école de culture générale (22 %) sont plus souvent issus d'un ménage dont aucun des parents n'a poursuivi ses études après l'école obligatoire. Cette proportion descend à 8 % pour les élèves de l'école de maturité.

UNE PREMIÈRE ANNÉE CRUCIALE

La 1^{re} année du degré secondaire II implique de nombreux changements pour l'élève, notamment au niveau de son environnement et des méthodes de travail. En outre, le jeune doit s'assurer que sa nouvelle formation est en adéquation avec ses attentes et ses capacités. Dès lors, l'entrée dans les études post-obligatoires constitue une phase particulièrement critique. Toutes filières confondues, les redoublements et les réorientations sont plus nombreux à la fin de la 1^{re} année (13 %) qu'à la fin de la 2^e (7,3 %). A la fin de l'année scolaire 2014-2015, près de quatre élèves sur cinq sont promus avec ou sans changement de formation, 8,5 % redoublent, 4,4 % changent d'orientation et 9,6 % abandonnent (temporairement ou non) leur formation du degré secondaire II [F1].

Les élèves en apprentissage affichent les taux de promotion (79 %) les plus élevés au terme de la 1^{re} année de formation. Ce taux est respectivement de 77 % et 68 % pour l'école de maturité et l'école de culture générale [F2]. Les redoublements et réorientations sont plus fréquents à l'école de culture générale (respectivement 12 % et 13 %), alors que l'interruption de formation est particulièrement élevée pour la formation professionnelle initiale (10 % en CFC et 15 % en AFP).

DANS TOUTES LES FILIÈRES, LES FILLES CARTONNENT

Au terme de leur 1^{re} année, le taux de promotion est plus élevé pour les filles (80 %) que pour les garçons (75 %). Dès lors, les garçons redoublent davantage (9,6 % contre 7,2 %). Les réorientations (4,9 % contre 3,8 %) et les sorties du degré secondaire II (11 % contre 8,6 %) sont également plus nombreuses pour les garçons. Dans toutes les filières, les filles réussissent mieux. L'écart dans les taux de promotion va de six points de pourcentage en apprentissage à huit points à l'école de culture générale.

PROMOTION ET STATUT MIGRATOIRE SONT LIÉS...

A l'inverse de la répartition des jeunes dans les filières de formation, le lieu de naissance de l'élève influence plus fortement la transition en fin de 1^{re} année que la nationalité. Parmi les élèves nés en Suisse, 79 % de ceux possédant la nationalité suisse obtiennent leur promotion. C'est le cas de 77 % des étrangers nés en Suisse. La proportion est plus basse pour les élèves nés à l'étranger (73 %), indépendamment de leur nationalité. Il n'y a pas de différence marquée entre les taux de redoublement (de 8,2 % pour les Suisses nés en Suisse à 9,4 % pour les étrangers nés en Suisse) et les taux de réorientation (entre 3,8 % et 4,5 %). Les sorties du secondaire II concernent plus régulièrement les élèves nés à l'étranger (12 % pour les élèves de nationalité étrangère et 14 % pour les détenteurs d'un passeport suisse).

...ALORS QUE LA FORMATION DES PARENTS N'A QUE PEU D'INFLUENCE

Au terme de la 1^{re} année d'étude au degré secondaire II, il n'y a pas de différence significative dans les taux de promotion ni dans les autres transitions en regard du niveau de formation le plus élevé du ménage.

UNE SÉLECTION MARQUÉE EN PREMIÈRE ANNÉE

Dans toutes les filières, l'issue de la première année est marquée par une sélection importante, avec des taux de promotion relativement bas [F2]. Au cours des années suivantes, pour les élèves de maturité, le taux de promotion progresse et atteint 90 % en fin de cursus (taux de certi-

fication). Ce n'est pas le cas dans les autres filières, où les taux de promotion en fin de cursus sont plus bas qu'à l'issue de la première année (74 % pour les CFC qui se préparent en 3 ans et 71 % pour les CFC en 4 ans).

85 % OBTIENNENT LEUR DIPLÔME DANS LES CINQ ANS...

Dans les établissements vaudois, 85 % des jeunes entrés dans le degré secondaire II en 2011 ont décroché leur diplôme dans les cinq années suivantes. Si 61 % ont connu un parcours sans accroc, 17 % ont redoublé au moins une fois, 3,5 % se sont réorientés par rapport à leur formation initiale et 2,2 % ont interrompu leurs études temporairement. Les 15 % restants n'ont pas encore obtenu de diplôme en 2016 : 7,9 % étaient encore en formation en 2015 et 7,0 % étaient sortis du système de formation.

A l'école de maturité, la réussite est élevée : 94 % des jeunes entrés en 2011 ont obtenu leur diplôme dans un laps de temps de 5 ans. A l'autre extrême, ce n'est le cas que pour 75 % des apprentis AFP. Parmi les jeunes qui n'ont pas obtenu de certification, les apprentis sont les plus nombreux à être sortis du système de formation en 2015 (9,8 % en CFC et 19 % en AFP), alors que cette proportion n'est que de 1,7 % en école de maturité. Toutefois, les filières de formation générale se distinguent par les taux de certification après redoublement ou réorientation les plus élevés. C'est le cas d'un quart des élèves de l'école de culture générale et de 22 % des maturistes [F3].

...AVEC DES DIFFÉRENCES SELON LE SEXE, LE STATUT MIGRATOIRE ET LA FORMATION DES PARENTS

Neuf filles sur dix terminent leur formation post-obligatoire avec succès dans les cinq ans, soit huit points de pourcent de plus que les garçons. En conséquence, parmi ceux qui n'ont pas décroché de certification, les filles sont moins souvent encore engagées dans une formation (5,1 % contre 11 % des garçons).

Les élèves nés en Suisse sont proportionnellement plus nombreux à obtenir leur certification en cinq ans : 87 % pour les Suisses et 81 % pour les étrangers, contre respectivement 77 % et 79 % pour les élèves nés à l'étranger.

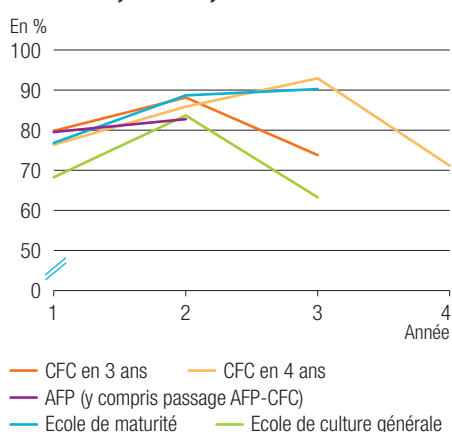
Le taux de réussite varie de 77 % pour les élèves dont aucun des deux parents ne détient de titre de formation post-obligatoire à 92 % pour les élèves issus d'un ménage dont au moins l'un des parents a obtenu un titre du degré tertiaire. Il est de 86 % pour les élèves dont au moins un des parents a terminé le degré secondaire II.

UN SANS-FAUTE POUR SIX JEUNES SUR DIX

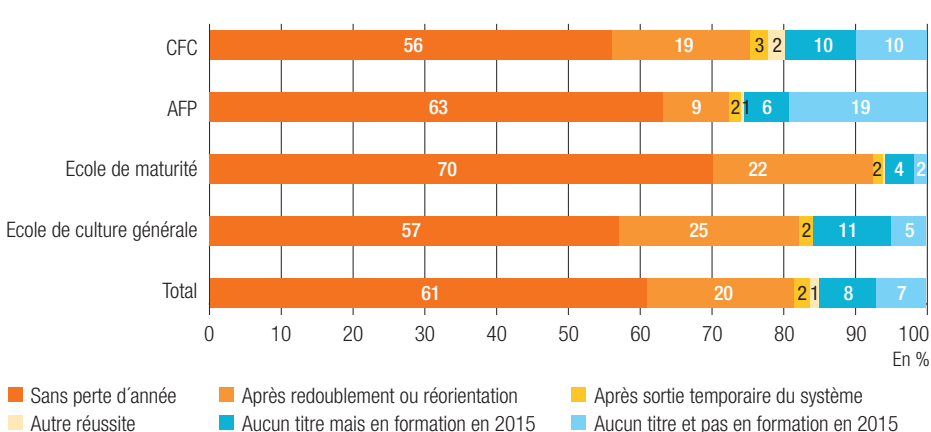
Parmi les jeunes ayant terminé leur formation post-obligatoire sans changement de filière, 62 % ont réussi dans la durée normale de leur formation, 18 % avec une année de retard et 5,3 % avec deux ans ou plus de retard. Le solde est composé des jeunes qui n'ont pas obtenu de titre (8,0 % sont encore en formation et 6,7 % sont sortis du secondaire II). Terminer sa formation dans la durée normale est plus fréquent à l'école de maturité (71 %). Cette proportion est de 63 % en AFP, 58 % en apprentissage CFC et 57 % à l'école de culture générale. | HM

Source des données : OFS.

[F2] PROMOTION SELON LA FILIÈRE, VAUD, 2014-2015



[F3] RÉUSSITE À 5 ANS DES ENTRANTS 2011 SELON LA FILIÈRE, VAUD



UN TIERS D'ORDURES MÉNAGÈRES EN MOINS DEPUIS 2010

L'introduction de la taxe au sac ou au poids a modifié les habitudes de tri des déchets des Vaudois. Entre 2010 et 2017, la quantité de déchets recyclables a augmenté de 23% dans le canton, alors que les incinérables ont reculé de 28%. La part des déchets recyclables atteint 57% du total des déchets en 2017. La hausse des déchets compostables se monte à quinze kilos par habitant.

Depuis 2017, toutes les communes vaudoises sont soumises à la taxe proportionnelle à la quantité de déchets. Le passage de 180 communes à un tel système en 2013, suivi d'une soixantaine d'entre elles en 2014, a eu pour effet de modifier les habitudes des Vaudois en matière de tri des déchets.

RECU DES DÉCHETS INCINÉRABLES ET HAUSSE DES RECYCLABLES

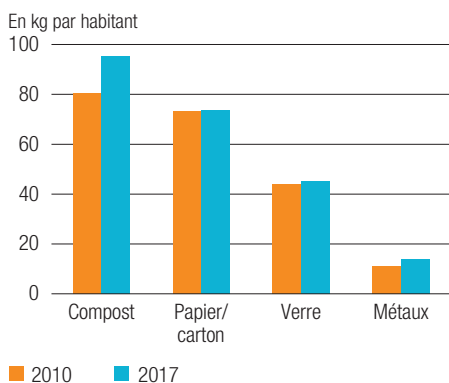
Entre 2010 et 2017, la quantité de déchets incinérables collectés par les communes a diminué de 28%, le recul des ordures ménagères atteignant 33%. A l'inverse, le poids des déchets recyclables a augmenté de 23% [T1]. Les communes ont ainsi collecté un tiers de déchets compostables et 41% de métaux supplémentaires. Globalement, la quantité de déchets a baissé de 6% dans le canton, alors que la population a progressé de 12% sur la même période.

Si les changements de comportement expliquent en partie ce recul, il faut également tenir compte du fait que de plus en plus d'entreprises ne remettent plus les déchets urbains au service de collecte communal, mais les font acheminer directement aux installations de traitement. Les grands distributeurs alimentaires ont également étendu leurs propres points de collecte, permettant ainsi aux consommateurs de laisser sur place une partie des emballages de leurs achats.

[T1] DÉCHETS COLLECTÉS PAR LES COMMUNES, VAUD

	Total en tonnes			Répartition en %	
	2010	2017	Variation en %	2010	2017
Total	339 177	318 610	-6	100	100
Déchets incinérables	191 596	137 729	-28	56	43
Ordures ménagères	171 681	114 514	-33	51	36
Objets encombrants	19 915	23 216	+17	6	7
Déchets recyclables	147 581	180 881	+23	44	57
Déchets compostables	56 911	75 775	+33	17	24
Papier et carton	51 783	58 353	+13	15	18
Verre	31 134	35 846	+15	9	11
Métaux	7 753	10 907	+41	2	3

[F1] DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTÉS, VAUD



[F2] TAUX DE RECYCLAGE DES DÉCHETS, VAUD



Taux de recyclage

Le taux de recyclage se calcule en divisant les déchets recyclables (déchets compostables, papier et carton, verre et métaux) par la quantité totale de déchets collectés par les communes, à savoir les déchets recyclables et incinérables (ordures ménagères et objets encombrants).

INCINÉRABLES: DE 56% À 43% DES DÉCHETS COLLECTÉS

La part des déchets incinérables est passée de 56% à 43% des déchets collectés par les communes entre 2010 et 2017 [T1]. Les nouvelles habitudes de tri ont permis de réduire de 57 000 tonnes (-33%) le poids des ordures ménagères, ce qui représente une baisse de 98 kilos par habitant. La progression des objets encombrants (+17%) résulte essentiellement de la croissance de la population.

Les déchets recyclables (57%) constituent plus de la moitié des 319 000 tonnes collectées en 2017. Parmi les collectes séparées, les déchets compostables arrivent en tête avec 76 000 tonnes, devant le papier/carton (58 000 tonnes), le verre (36 000) et les métaux (11 000). La part du compost est passée de 17% à 24% du total des déchets.

COMPOST: HAUSSE DE 15 KG PAR HABITANT

La quantité des déchets recyclables par habitant a progressé de 9% entre 2010 et 2017, passant de 208 à 228 kilos. Cette hausse est particulièrement forte pour les déchets compostables (+19%), dont le poids a augmenté de quinze kilos par habitant en sept ans [F1]. Alors que le tri du verre et du papier est resté stable, la quantité de métaux collectés a progressé de trois kilos par habitant (+25%).

TAUX DE RECYCLAGE STABLE À 57%

Depuis 2015, la part des déchets recyclables se situe à 57% du total des déchets collectés par les communes [F2]. Ce taux, encore inférieur à 40% au début des années 2000, a connu une hausse particulièrement forte en 2013, lors du passage de 180 communes vaudoises à la taxe proportionnelle à la quantité de déchets. | SB

Source des données: StatVD/DGE, Enquête sur les déchets dans les communes.

